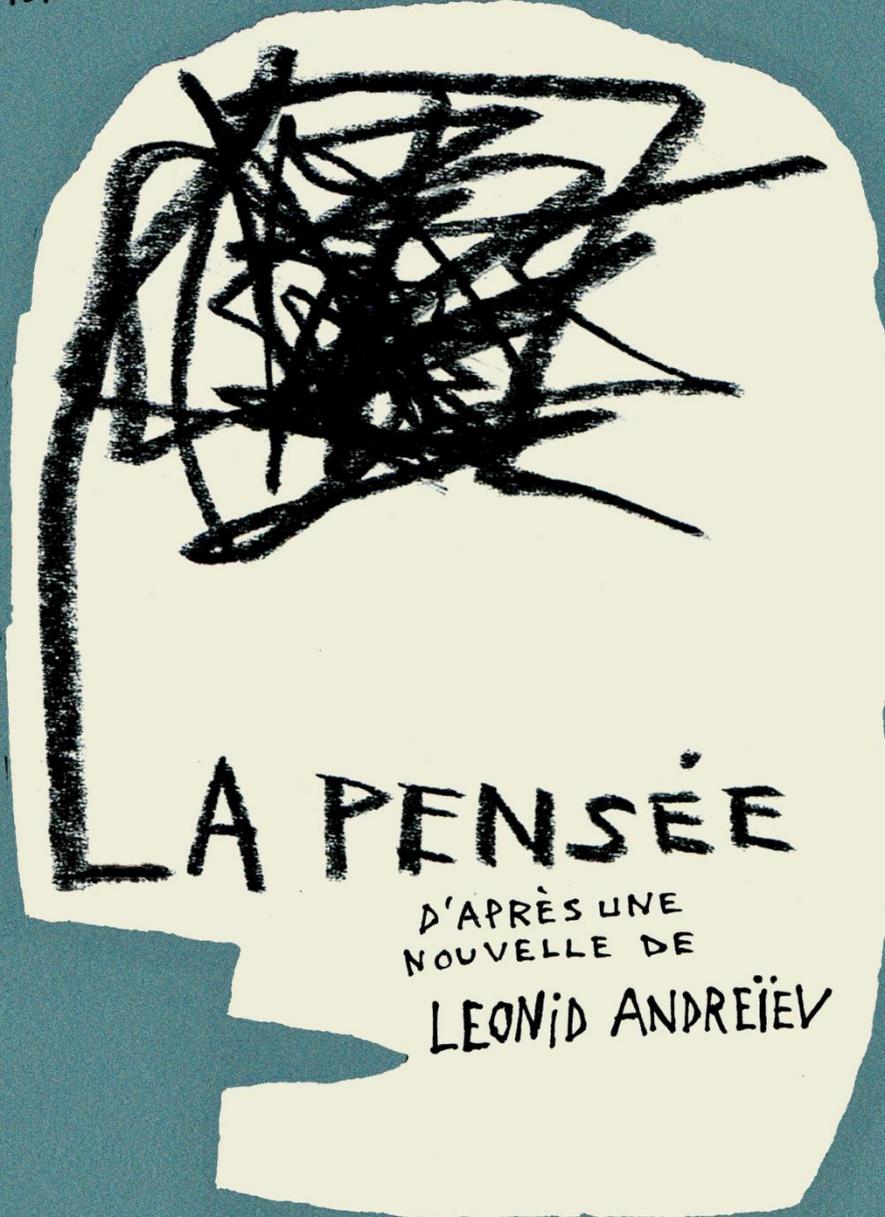


# THEATRE DE POCHE

DIRECTION OLIVIER COYETTE

BRUXELLES



## LA PENSÉE

D'APRÈS UNE  
NOUVELLE DE

LEONID ANDREÏEV

ADAPTATION, CONCEPTION ET JEU: **OLIVIER WERNER**  
TRADUCTION: **GALINA MICHKOVITCH ET OLIVIER WERNER**  
DIRECTION D'ACTEUR: **URSZULA MIKOS**  
SCENOGRAPHIE: **JAN CROUZET**. ECLAIRAGES: **KEVIN BRIARD**

**DU 17 FEVRIER  
AU 7 MARS  
A 20H30  
[www.poche.be](http://www.poche.be)**

**Bois de la Cambre, 1a, Chemin du Gymnase, 1000 Bruxelles [reservation@poche.be](mailto:reservation@poche.be) ou 02/649.17.27.**  
Une production de FORAGE - Compagnie Olivier Werner Avec le soutien de la Ville de Valence et du Conseil Général de la Drôme.  
Avec le soutien du Ministère de la Culture, du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'Aide aux projets théâtraux



## Quand la folie apparaît comme une forme de lucidité extrême



Meurtrier de son meilleur ami, le Docteur Kerjentsev, est interné dans un hôpital psychiatrique. Depuis sa chambre, il s'adresse aux experts médicaux chargés d'observer son état mental et d'écrire un rapport qui permettra de statuer sur son sort : l'asile ou la prison à vie.

En sa qualité de médecin, il se livre à un examen méticuleux du fonctionnement de sa propre pensée. Il tente d'expliquer, à travers la rédaction de 8 feuillets, pourquoi et comment il a commis cet acte, non pour apaiser sa culpabilité mais pour identifier cette démente qu'il sent poindre.

Du fond de sa cellule sa folie lui apparaît comme une forme de lucidité extrême. Or, c'est cette introspection, cette auto-analyse vertigineuse qui va définitivement lui faire perdre la raison.

**Olivier Werner endosse le personnage avec une force stupéfiante; seul en scène, comme en cage, il déploie une partition subtile et foudroyante.**

### Autour du spectacle

- **Tous les soirs** - Olivier Werner accueille 10 spectateurs dans sa loge avant le début du spectacle entre 20h et 20h10.  
(Réservation indispensable + rendez-vous à 20h sous le point rencontre dans le hall)
- **Le jeudi 19 février** - Rencontre avec Olivier Werner à l'issue de la représentation (Libre)
- **Le jeudi 26 février** - Rendez-vous du bar à l'issue de la représentation (Libre)
- **Aux cimaises du Poche** - Sébastien Van Malleghe - Reportage « Prisons ».

## Ce qu'en pense la presse...



### METRO

*Le jeu d'Olivier Werner fascine. Le spectateur est pris d'effroi devant le souci calculateur de ce personnage et ses accès de colère contrôlée. **Sans poésie inutile mais diablement bien écrit**, le texte parvient à nous mettre en empathie autant qu'il fait diversion sur les arcanes troublées de ce personnage inquiétant.* Par Nicolas Naizy, février 2015.

### Le Soir

*Votre épine dorsale va en voir de toutes les couleurs. Malgré ses froides tonalités grises, *La Pensée*, d'après Leonid Andreïev, vous flanque toute une palette de frissons. **Sobre et intimiste, le seul-en-scène fonctionne comme le plus captivant des thrillers.**(...) La performance d'Olivier Werner est fascinante. C'est une partition virtuose, dans une langue précise, ironique et tranchante, exigeante et passionnante, que déroule Olivier Werner, sorte de Hitchcock en plus bavard et retors.* Par Catherine Makereel, février 2015.

### L'Echo

***Voici donc un jeu d'esprit troublant**, une perte de repères inquiétante, une partition que manie avec beaucoup de souplesse et d'intensité Olivier Werner dans ce seul en scène.* Par Mélanie Noiret, février 2015.

### Demandezleprogramme.be

***Rencontre au sommet entre un texte magnifique et un acteur remarquable. (...)La prestation d'Olivier Werner est exceptionnelle.** La pièce met en évidence la responsabilité des experts judiciaires, chargés de décider si un prévenu est atteint de folie. Il y aurait donc une frontière claire entre les esprits sains et les autres ? Une question qui hante toujours les tribunaux, 100 ans plus tard,*

*lors de procès comme celui de Léopold Storme. Un one-man-show saisissant, à ne pas manquer.* Par Catherine Sokolowski, février 2015.

### **Culture Remains**

*La performance scénique d'Olivier Werner époustoufle tant les nuances d'expressions, tons et attitudes adoptées reflètent la conscience en perdition du Docteur ! La folie émerge à mesure que la pensée se déroule. Se perdra-t-on dans les méandres du discours d'un homme tentant bien que mal d'identifier une démence naissante ?* Février 2015.

### **Les feux de la rampe**

*Un comédien d'une énergie extraordinaire, stupéfiante. (...)Une véritable performance d'acteur.* Par Roger Simons, février 2015.

### **Le Journal de Saint-Denis**

*Olivier Werner signe là une véritable performance d'acteur en réussissant à tenir, seul, le public en haleine une heure trente durant, aidé il est vrai par un texte magnifique qui sonde le mécanisme de la pensée humaine, sa fragilité et ses porosités.* Hebdomadaire du 29 janvier au 04 février 2014

### **Rue 89**

*Un texte foudroyant sur la responsabilité de l'homme, la raison et la folie.*

*Le piège serait pour l'acteur de s'enfermer dans le jeu de la folie (certains s'y sont brisé les ailes). Olivier Werner sait placer le curseur là où il faut !* Par J.P Thibaudat, février 2014

### **Le Nouvel Observateur**

*Corps, pensée, littérature en fusion, et grand art oratoire, tout cela vous est donné. Il s'agit d'une rencontre rare entre un acteur et un texte non moins rare. Ce texte, souvent beau comme du Racine, hanté comme du La Fontaine, (et coté tourments on pense à Dostoïevski aussi bien sûr) c'est la pensée de cet homme.* Par Odile Quirot, février 2014

### **Le Théâtre du blog**

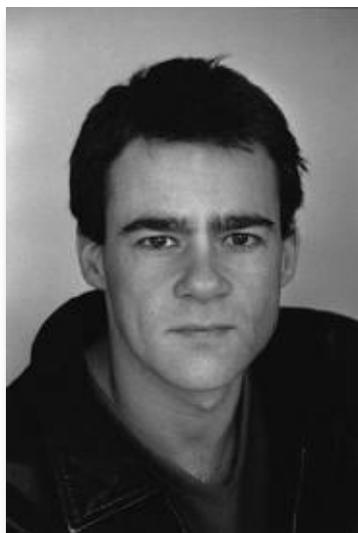
*Une vraie performance qui tient le public en haleine!*

*Qui est fou ? L'interprète, le personnage... à moins que ce ne soit le spectateur.* Par V.Hotte, février 2013

### **Webtheatre.fr**

*Difficile d'être plus saisissant, (...) qu'Olivier Werner ! Une réussite à l'habileté invisible, un exploit qui n'a jamais l'apparence d'un tour de force, à mettre au crédit d'un artiste qui compte parmi les aventuriers d'un théâtre toujours renouvelé.* Par Gilles Costaz, avril 2013

## 10 minutes dans la loge avec Olivier Werner avant le spectacle



Lorsque les spectateurs entrent dans la loge, Olivier Werner est déjà échauffé, concentré pour la représentation. Il est en costume et maquillé, mais se présente simplement comme un comédien qui va rentrer sur scène.

*C'est moi qui parle, pas le personnage. L'ambiguïté vient de mon costume et de mon maquillage mais je n'en joue pas. Je parle du texte que les spectateurs vont entendre, je replace mon personnage dans son contexte, dans la genèse de son histoire. Et je dis aux gens qui sont là que je vais m'adresser à eux comme à des experts médicaux, je leur donne déjà ce rôle.*

*Je parle de mon regard sur eux, en cours de représentation. Je leur dis que le dispositif scénique les éclaire, en réflexion, et que je pourrai clairement les voir et m'adresser à eux. Comme le texte de la pièce est très parlé, très adressé, cet échange avant spectacle me permet de gommer la frontière qui les sépare de moi avant la représentation. Et puis cela permet de leur rappeler qu'au théâtre, l'échange est dans les deux sens. C'est particulièrement vrai dans "La pensée", même si le public ne me répond pas. Je leur dis que leur façon de regarder et d'écouter va avoir une incidence sur telle ou tel partie de mon récit, de ma conférence, ce qui est souvent le cas.*

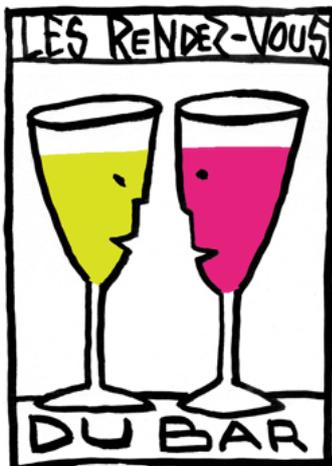
*Bref... Cet échange est en soi un moment de partage, qui leur permet d'être moins inhibés à l'idée de regarder et d'écouter un type parler pendant 1h30 ! Et rien que pour ça c'est un moment que j'aime bien.*

*Voilà en gros ce qui se passe pendant 10 mn dans la loge. Bienvenue !*

## RENDEZ-VOUS DU BAR

Jeudi 26 février 2015

À l'issue de la représentation



Le Poche invite le public à refaire le monde dans la salle du théâtre mais aussi au bar après le spectacle.

Ce soir-là des témoins-clés et des experts de terrain rencontrent les spectateurs. Au coin du feu, autour d'un verre, on discute de façon informelle des thématiques de la pièce, de ce qu'elle éveille comme questions chez chacun de nous.

On s'échange nos indignations, nos expériences, nos passions et nos propositions d'actions citoyennes.

### L'invitée:

#### Isabelle Duchateaux

Isabelle Duchateaux est psychiatre et psychothérapeute. Elle a suivi une formation en criminalistique et psychiatrie judiciaire.

Elle a travaillé 10 ans en centre de santé mentale. Elle était chargée de la supervision des équipes, du travail avec des auteurs d'infraction à caractère sexuel et enfin des suivis psychiatriques et psychothérapeutiques.

Isabelle Duchateaux a également travaillé 3 ans en milieu carcéral. Elle est actuellement responsable de l'unité médico-légale d'un hôpital psychiatrique, où elle s'occupe des patients internés et ceux mis en observation selon la loi de 1990 de protection de la personne des malades mentaux.

### Le modérateur:

#### Emmanuel De Loeuil

Animateur et modérateur de débats, Emmanuel est aussi journaliste et conteur. Depuis son diplôme en sociologie, il prend plaisir à faire circuler la parole en écoutant, en reformulant, en interpellant, en synthétisant.

Plaisir devenu métier, que l'expérience enrichit d'observations lui permettant de faire des liens entre les secteurs et thématiques au cœur des débats qu'il anime : les questions sociales et éducatives, les enjeux de développement, la culture.

## Aux cimaises du Poche

Sébastien Van Mallegem

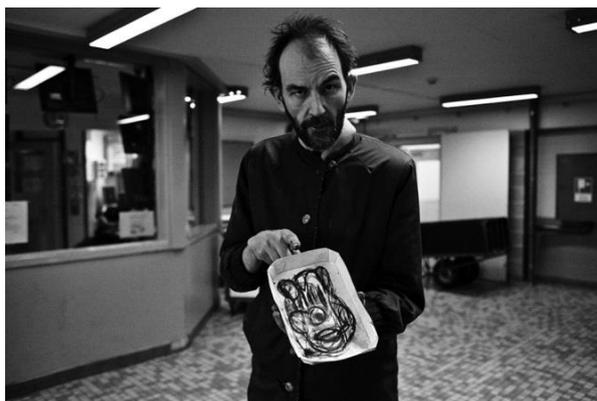


Sébastien Van Mallegem est un photographe, auteur indépendant né en Belgique en 1986. Diplômé en photographie de l'Ecole Supérieure des Arts « le 75 » à Bruxelles en 2009, il se dirige vers une photographie engagée en travaillant depuis plusieurs années sur le thème de la justice en Belgique ainsi qu'à travers l'Europe. Il travaille actuellement en Europe ainsi qu'en Scandinavie.

De 2008 à 2011, il photographie le quotidien nocturne des inspecteurs de police dans leurs relations avec les citoyens. De 2011 à 2014, Sébastien poursuivra ce travail au long cours sur le système judiciaire en photographiant la vie intra carcérale. Il passera aussi par la Libye en état d'anarchie où il photographiera les cendres du régime de M. Kadhafi, ainsi que plusieurs mois à vivre à côté des sans-abris Berlinois. Son premier livre « Police », sorti aux éditions Yellow Now, a été publié en janvier 2013. Ses images ce sont vues publiées par de nombreux journaux et magazines internationaux (Time, NY Times, Le Monde, De Standaard, Paris Match etc.).

### Reportage : PRISONS (Prix Lucas Dolegas - Janvier 2015)

Ce travail témoigne d'un reportage autofinancé depuis 2011 au sein d'une douzaine d'établissements pénitentiaires, dans le prolongement d'une étude de plusieurs années consacrée à la Police belge et à son travail de terrain. PRISONS a pour but d'ouvrir le regard sur les détenus ; de mettre la lumière sur les carences d'un système judiciaire et carcéral obsolète et pourtant inscrit dans le pays qui m'a enseigné les idéaux de justice et d'humanité.



Pourquoi ferme-t-on les yeux sur les destins brisés ? Sur ceux qu'ils brisent ?

Ces images mettent ces fractures à nu et révèlent le tribut d'un modèle sociétal qui exacerbe les tensions et l'agressivité, l'échec, l'excès et la folie, la foi et la passion, la pauvreté. Elles exposent la difficulté à gérer et contenir ce qui sort de la norme, à l'heure où cette norme se définit de plus en plus aux couleurs retouchées de l'uniformisation, du web et de la télé-réalité. De plus en plus loin de la vie, de notre vie : emprisonnée elle aussi, dans l'espace idyllique mais confiné de nos écran d'ordinateur ou de télévision.

Pourtant, ce n'est pas la nécessité d'écarter et d'encadrer les criminels qui est ici remise en question : mes images visent à dénoncer la clôture archaïque et opaque dressée autour de ces hommes et de ces femmes en rupture; ce mur sur lequel s'étiolle leur part d'humanité, masquée par le crime ou la folie.

Ce reportage vise à montrer la détresse générée par la privation de liberté et de relations, par la claustrophobie dans des cellules aux relents de roman gothique ou de film d'horreur, par l'échec aussi ; celui de l'évasion avortée dans la drogue ou les rapports malsains. Ces visages torves, défaits, victimes et miroirs des passions nées dans nos théâtres urbains sont notre part d'ombre. Effrayante. Rassurante aussi, dans le vide laissé par un exil qui permet l'oubli, l'ignorance et l'autosatisfaction.

## Leonid Andreïev (1871-1919), l'auteur



*Cet auteur météore de la littérature russe était un possédé, un visionnaire, anti-tsariste puis anti-bolchévique (...) Son œuvre est restée longtemps sous le boisseau. Il a été photographe, mais d'abord, très jeune, avocat, pour subvenir aux besoins de sa famille. Déçu par la justice, il se tourne vers la chronique judiciaire et puise dans les faits divers une part de son inspiration. La parution de ses premières nouvelles en 1901 le hisse quasi à la hauteur de Gorki. Il a beaucoup lu Schopenhauer, et Nietzsche. **Le Nouvel Obs***

Andreïev écrit des nouvelles et des pièces de théâtre. Il est lu et joué, connaît le succès, puis sombre dans l'oubli et meurt en 1919 en Finlande des suites d'un suicide raté quelques années auparavant. Ses œuvres, cachées dans les archives de l'ex-Union soviétique, ont mis longtemps à nous parvenir. On doit leur arrivée en France à Laurent Terzieff qui monta « La pensée », en 1962. Ses albums de photographies, quant à eux, sont régulièrement réédités.

## Olivier Werner, adaptation, conception et interprétation



Olivier Werner a suivi sa formation d'acteur et de metteur en scène à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, au Théâtre National de Strasbourg et à l'Institut Nomade de la mise en scène. Il joue plusieurs spectacles de répertoire sous la direction de Jean-Marie Villégier, Lluis Pasqual, Christian Rist, Marc Zammit, Claudia Morin, Adel Hakim, Urszula Mikos, Simon Eine, Richard Brunel, René Loyon, Jorge Lavelli, Daniel Janneteau, Yann-Joel Colin, Christophe Perton, Christophe Rauck,... En 2007, il rejoint la troupe de la Comédie de Valence en tant qu'acteur et metteur en scène associé. Une association qui durera quatre ans.

En 2009, il est intervenant à l'HETSR de Lausanne. Il enseigne au Conservatoire National de Montpellier. En 2012, il crée sa compagnie, FORAGE. Prochainement, il jouera dans *Phèdre* de Racine, mis en scène par Christophe Rauck et dans *Je suis le vent* de Jon Fosse mis en scène par Lukas Hemleb. Actuellement il prépare la mise en scène de *Le dernier feu* de Dea Loher.

## En prison, alors que les fous demandent l'asile

Par Olivier Bailly – Illustrations de Louis Theillier

« La Pensée » parle des fous et du flou entre eux et nous. Qui est taré ? Celui qui pète un câble, est-il un déséquilibré mental ? Excepté les cas cliniques évidents, nos états mentaux évoluent dans un continuum d'émotions, de tensions, de contraintes et (dé)plaisirs qui charrient parfois son lot de comportements excessifs. Il faut donc nuancer. Ce que la justice ne tolère pas : tu es responsable ou tu ne l'es pas.



Dans la nouvelle « *Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume* », Edgar Alan Poe évoque un narrateur visitant un asile de fous. Curieux de découvrir l'établissement, il discute avec le directeur et se retrouve à dîner avec une trentaine de convives tous plus excentriques les uns que les autres. Chacun à son tour raconte un cas étudié de folie et le mime merveilleusement bien : l'un se prend pour une poule, un autre fait la toupie, un troisième se croit fromage de Padoue. Le narrateur s'en étonne : « *En somme, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'il y avait*

*passablement de bizarrerie dans tout ce que je voyais mais après tout, le monde est fait de toutes sortes de gens, qui ont des manières de penser fort diverses et une foule d'usages tout à fait conventionnels.* »<sup>1</sup>

Au final, le lecteur apprend que les fous avaient réussi à enfermer toute l'équipe soignante et à échanger les rôles entre le gardien et le gardé ! Le texte met en scène la question de la folie et de la normalité. Ce qu'Edgar Alan Poe s'amuse à nous souffler, c'est que la folie serait avant tout une question de regard, de point de vue.

### Folie et prison

Si Edgar Alan Poe aborde la folie avec un sourire en coin<sup>2</sup> dans « *Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume* », le sujet devient autrement plus grave lorsqu'il rentre dans le champ judiciaire. Et l'approche bien moins ouverte à la nuance.

La Justice considère que tout citoyen est responsable de ses actes et doit en répondre. Avec une exception prévue dans le Code pénal (article 71) : « *il n'y a pas d'infraction, lorsque l'accusé ou le prévenu était en état de démence au moment du fait, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pas pu résister* ».

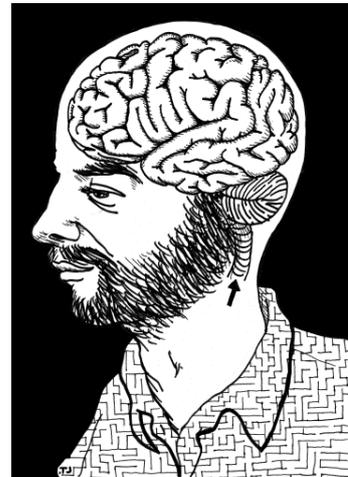


<sup>1</sup> « *Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume* », Edgar Alan Poe , Nouvelles histoires extraordinaires, Presses Pocket, 1991

<sup>2</sup> Sourire tout de suite moins franc dans « la chute de la Maison Usher », autre nouvelle évoquant une maison de fous.

Pour Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de Cassation et professeur de droit à l'UCL et Saint-Louis, « *la question de responsabilité ou irresponsabilité met tant le juge que le psychiatre ou psychologue dans un costume du « tout ou rien ». Or, il y a un continuum dans nos états.* »

Pour démêler les fils de la folie, la Justice a de plus en plus souvent recours à l'expert psychiatre. Yves Cartuyvels Professeur aux FUSL, parle d'expert «parapluie» pour le juge, « *soucieux de se voir mis en cause au cas où il prendrait une décision source de problèmes par la suite. D'où une « surconsommation » d'expertises qui, dans 9 cas sur 10 soulignent certains, débouchent sur un constat de « normalité » (notamment dans les affaires de mœurs)* ». Autre raison pour recourir au savoir psychiatrique, « *face à la vérité parfois chancelante de l'expertise, plutôt que de recourir au débat contradictoire, la tentation est grande pour le magistrat de faire appel une fois de plus à l'autorité ultime de la science, en multipliant les expertises. Au prix, dénoncé par certains, d'une délégation du pouvoir de juger à l'expert dont la vérité devient indiscutable par les autres acteurs (avocats par exemple).* »<sup>3</sup>



### **Interné, la prison en vacances ?**

Si une personne est considérée comme non responsable de ses actes, privée de son libre arbitre au moment des faits, elle sera internée. Tout sauf un aller simple pour le Club Med. Fin octobre 2014, l'Observatoire des prisons commentait ainsi la situation alors que le Gouvernement Michel rabotait le budget alloué au Centre de psychiatrie médico-légale de Gand : « *En Belgique, les places sont chères dans les établissements de défense sociale et dans le circuit de soins traditionnel. En attendant qu'une place se libère, les malades sont donc internés dans les annexes psychiatriques des prisons classiques. Les conditions de détention y sont désastreuses, ces annexes souffrent d'une surpopulation encore plus criante que dans les ailes classiques des prisons et surtout, les soins psychiatriques y sont quasi inexistantes. Toutes les pathologies y sont mélangées et les internés y sont bourrés de neuroleptiques. Les crises psychiatriques s'y soignent par la mise au cachot. Les malades restent pourtant plusieurs années dans ces annexes insalubres, jusqu'à parfois souhaiter y mourir comme l'actualité récente nous l'a rappelé...* »<sup>4</sup>

Dans son communiqué, l'Observatoire International des prisons rappelle que la Belgique a déjà été condamnée 14 fois par la Cour européenne des droits de l'Homme pour les mauvais traitements qu'elle réserve aux internés. Le Comité de prévention contre la torture du Conseil de l'Europe a également dénoncé à plusieurs reprises la situation dans les annexes psychiatriques belges.

<sup>3</sup> « *Juges et psychiatres : je t'aime moi non plus* », Yves Cartuyvels, in Malades mentaux, Justice et liberté. Renverser l'entonnoir ? », Mental'idées n°17, Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, mars 2012

<sup>4</sup> Communiqué de presse – Centre de psychiatrie médico-légale de Gand, 24 octobre 2014, site OIP

Avec les experts, le fou étant fou et nous-mêmes ne l'étant pas, la chose paraît entendue et le jugement scientifique indiscutable, comme si les humains étaient des cahiers de mathématiques aux lignes quadrillées et qu'un expert pouvait déceler dans ces lignes, ces traits, des erreurs de calculs indiscutables, à barrer de rouge : une anormalité.

Pour la déceler, des experts-psychiatres mandatés par un juge d'instruction remettent leurs conclusions. Il est de bonne guerre de soulever les contradictions qui se cachent sous leur sabir médical : état psychotique, un délire paranoïde, psychopathologie aiguë, et même « faux self borderline comme si trouble de la personnalité narcissique pseudo-normal »<sup>5</sup>.

Le psychiatre américain Allen Frances, qui a dirigé le manuel de psychiatrie DSM- 4, l'ouvrage de référence en psychiatrie<sup>6</sup>, ne parle pas de psychiatrie comme d'une science rigoureuse : « *J'ai passé une grande partie de ma vie à évaluer des articles de recherche soumis aux grandes revues de psychiatrie. On ne peut pas dire que l'esprit scientifique saute aux yeux. Les études sont incomplètes, difficiles à interpréter et à généraliser.* »<sup>7</sup>

Le jugement est d'autant plus lourd lorsque, comme pour « La Pensée », l'acte commis est un meurtre et que le constat de folie peut mener de facto aux soins de cette maladie, soit une forme d'impunité pour la bronca populaire.

Deux cas ont défrayé la chronique judiciaire ces dernières années : Léopold Storme et Kim De Gelder.

### **Tuer en série, une folie ?**

Le dossier « La folie et ses sortilèges » de la revue Books se penche, entre autres sur les tueurs en série. Meurtriers sans mobile apparent, la société ne peut pas laisser ses tueries sans explication. Parce qu'il faut expliquer, et parce ces tueurs fascinent. La folie devient un terme pour rendre intelligible le meurtre. Le procédé est commode et nous épargne de réfléchir notre propre humanité. Comme les génocidaires sont des « monstres », le tueur en série est un « fou ». Cela étant réglé, chacun rentre chez soi, rassuré que l'Homme n'a rien avoir avec ces actes terribles.

Dennis Nilsen ne se laisse pas éjecter de la communauté des hommes aussi facilement : « *Les gens ne sont ni 'ordinaires', ni 'normaux'. Ils semblent liés les uns aux autres par une ignorance collective de ce qu'ils sont. Chacun d'eux a ses pensées sombres et profondes, avec plus d'un squelette brinquebalant dans un placard secret. Leur fascination pour les 'individus de mon espèce' tient à ce mystère : pourquoi et comment un être humain peut-il accomplir dans le réel ce qui, chez eux, n'est qu'images et actes sombres abrités en secret* ». OK Dennis, mais, sans vouloir te pointer du doigt, on n'est pas tous coupable de 15 meurtres avec un peu de nécrophilie au passage, tout de même...

---

5 Diagnostic donné à propos du tueur en série Dennis Nilsen

6 Bientôt remplacé par une version française du DSM-5

7 « *La psychiatrie est en dérapage incontrôlé* », entretien avec Allen Frances in Books hors série n°5 « la folie et ses sortilèges », novembre 2014-janvier 2015

## La tempête de Léopold

Le 16 juin 2007, les parents et la sœur de Léopold Storme sont retrouvés morts, les corps lardés de dizaines de coups de couteau. Rapidement, les soupçons se tournent vers ce fils aimant. Les témoins racontent une famille sans histoire, emplie d'estime et d'amour réciproques.

Pourtant, des éléments concrets accusent Léopold, son profil de fils idéal est remis en cause, il multiplie les versions contradictoires et même si personne ne comprend l'acte, si personne ne l'explique, Léopold Storme est condamné à 26 ans de prison.

Lors de ce procès médiatisé, le travail des experts-psychiatres a été questionné. Selon la défense, « ils avaient conclu à la schizophrénie de Léopold Storme en se basant notamment sur sa réaction à son taux d'alcoolémie 24 heures après les faits. Or on s'est aperçu à l'audience, quand la présidente a demandé qu'on le réanalyse, que l'échantillon de sang avait été contaminé »<sup>8</sup>.



De plus, ces experts auraient participé activement dès le début de la procédure, allant jusqu'à accompagner la reconstitution des faits, et plombant les pistes s'éloignant de Léopold.

En octobre 2010, le Collège des experts concluait que Léopold « se trouvait au moment des faits dans un état grave de déséquilibre mental correspondant à un trouble de type psychotique » et qu'il était « toujours actuellement dans un état psychotique et un délire paranoïde, qui constituent

*un danger social particulier, par le complet refus de Léopold Storme de reconnaître ses pulsions "violentes et meurtrières". » « La pathologie mentale est grave et avérée », et l'internement est demandé. Un contre-expert mandaté par la défense a relativisé la plupart des éléments épinglés par le collège de psychiatres. Et a estimé que Léopold Storme « ne se trouvait pas, au moment des faits, dans un état de démence, un état grave de déséquilibre mental ou de débilité mentale. »*

Un troisième groupe d'experts s'est montré plus pessimiste étant donné la personnalité borderline du prévenu, sans pour autant le diagnostiquer comme psychotique.

La psychiatrie serait-elle un domaine avant tout d'interprétation, appuyant une vision ou une autre selon la cause à défendre ?

---

<sup>8</sup> « Procès Storme : un juré aurait dû être récusé », n.c., mercredi 27 avril 2011

## Kim, « Wild » ?

Le procès de Kim De Gelder a été le théâtre de débats similaires. Le 23 janvier 2009, ce garçon âgé de 24 ans entre dans une crèche à Termonde, tue au couteau deux bébés de moins d'un an et une puéricultrice de 54 ans. Une semaine auparavant, il avait assassiné une dame de 72 ans. Deux jours avant cet acte, dans la même rue, il avait tenté de décimer toute une famille.

Son état mental aura fait couler beaucoup d'encre avant, pendant mais aussi après le procès. Jugé finalement responsable de ses actes, il avait été un temps considéré comme un de ces « schizophrènes qui adoptent des comportements violents » par son avocat. Experts et contre-experts ont défilé à la barre pour qu'au final, un collègue de cinq experts psychiatres le déclare unanimement responsable de ses actes. Il sera condamné à réclusion à perpétuité. « *Le bon sens l'a emporté* », commentera l'avocat de parties civiles<sup>9</sup>.



## Affaire classée ?

Pas vraiment. Dans l'édition du Morgen suivant l'annonce de la condamnation, le Professeur Verhaeghe de l'Université de Gand signait une « Chronique d'une condamnation annoncée ». Selon lui, la société envoie un signal contradictoire en voulant à la fois que les tueurs en série soient reconnus comme « fou », (vocabulaire médical pour désigner ce que les forums de bloggeurs évoqueront par « monstre »), mais qu'ils ne soient « pas fou » afin qu'il puisse être responsable de leurs actes et être punis.

*« Les actes qu'ils commettent sont à ce point choquants que le bon sens commun répugne souvent à considérer leurs auteurs comme humains, préférant y voir l'œuvre d'un monstre ou d'un fou, explique Marie-Geneviève Tassin, Juge d'instruction au tribunal de première instance de Bruxelles. Or - et nous sommes confrontés là à un paradoxe -, le « monstre », médicalement étiqueté psychopathe, est actuellement considéré comme relevant de la loi pénale, là où le fou y échappe. Très vite, à propos de telles figures, intervient l'inquiétude que l'individu puisse « s'en sortir en se faisant passer pour fou », comme si l'internement était la voie royale à une libération rapide. Le recours à l'expertise est alors tentant pour se prémunir contre toute erreur. »<sup>10</sup>*

<sup>9</sup> « Kim De Gelder condamné à la réclusion à perpétuité », Le Soir, M.M., G.D, CLDD, avec Belga, samedi 23 mars 2013, 14h10

<sup>10</sup> « Sur la nef de l'instruction : l'inculpé, son juge et son expert-psy », Marie-Geneviève Tassin, in Malades mentaux, Justice et liberté. Renverser l'entonnoir ? », Mental'idées n°17, Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, mars 2012

## Pour-quoi ?

Cette confusion entre le diagnostic et le sort à réserver au « présumé déséquilibré mental » est un glissement d'une question « pourquoi ? » vers une autre : « pour quoi ? », selon Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de Cassation.

Le débat responsable / irresponsable serait surdéterminé par la question « que va-t-on en faire ? ». Il ne s'agit plus de savoir si la personne est irresponsable mais de donner la réponse la plus appropriée à l'acte délinquant. « *Savez-vous ce que Marc Dutroux risquait lors de son procès ? Entre trois ans et la perpétuité. Et bien c'est du même ordre de fourchette pour évaluer les troubles mentaux. Il y a une large part d'appréciation, souligne Damien Vandermeersch. Et je crains qu'on se laisse guider par l'efficacité escomptée de sa décision. Par exemple, les délinquants sexuels ont été un moment considérés comme irresponsables parce que cela permettait de...les enfermer de manière indéterminée. Puis, on s'est rendu compte que les pervers pouvaient être pervers jusqu'au bout et pervertir le traitement. Du coup, on les juge responsable pour les envoyer en prison. On recherche la réduction du risque avant tout.* »

Reste que ces cas qui évoluent sur un fil entre normalité et folie sont l'exception. « *La très grande majorité des cas offre une situation flagrante, avec une personne globalement saine d'esprit ou au contraire complètement givrée, souligne Damien Vandermeersch. J'ai rencontré le cas récent d'un schizophrène profond qui a tué sa mère et s'est jeté du 8<sup>e</sup> étage. Là, tout le monde était d'accord. Son cas ne prêtait pas à discussions.* »

Même dans la folie, tous les doutes ne sont pas permis.

### Fou allié

La folie n'est pas qu'une cage. Elle peut être une amie et alliée, notamment pour les artistes et leurs créations. L'écrivain Antonin Artaud constitue « un cas emblématique de folie créatrice ». Interné dans divers établissements de 1938 à 1946 (il souffre d'hallucination, de délire de persécution et de mégalomanie), Artaud dessine et écrit. Un médecin note : « Prétentions littéraires peut-être justifiées dans la limite où le délire peut servir d'inspiration. »

Le dernier texte d'Artaud, « Van Gogh, le suicidé de la société » (1947) dénonce les méthodes répressives de la psychiatrie asilaire (lui-même a été soigné aux électrochocs)<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Sauf mention contraire, toutes les citations sont tirées de « La folie et ses sortilèges », revue Books, hors-série n°5, novembre 2014 – janvier 2015

## **Ciné-Club des libertés**

Lundi 23 février 2015 – 20h

**Entré libre**

Dans le cadre des Ciné-club des Libertés, **Bruxelles Laique** propose le documentaire:

### **Sainte-Anne, hôpital psychiatrique**



**Ilan Klipper** FR – 2010 – 88' vo FR st. NL - SRG SSR idée suisse Award - Visions du Réel (Switzerland), 2010

**Durant six mois, Ilan Klipper s'est immergé avec sa caméra dans l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne de Paris. Sans voix narrative, sans jugement, cet œil au cœur du fonctionnement de l'institution expose ses habitudes et ses réflexes, des cas de conflit, de traitement, d'échanges entre corps médical et patients.**

**Les camisoles physiques et chimiques doivent-elles nécessairement faire partie de ce langage quasi carcéral ?**

#### **Débat à l'issue du documentaire avec :**

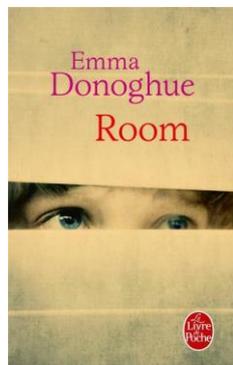
- Yves-Luc Conreur (L'autre « lieu »)
- Pierre Renaux (Ancien patient)
- Tommy Romazzotti (Clinique Sanatia)

#### **Autour des questions suivantes :**

- Quelle est la réalité hospitalière aujourd'hui en Belgique ?
- Quelles sont les alternatives à l'enfermement psychiatrique ?
- Quels sont aujourd'hui les enjeux sociaux et politiques pour le secteur de la santé mentale ?
- Où en est la participation des patients et la démocratisation des lieux de soins ?

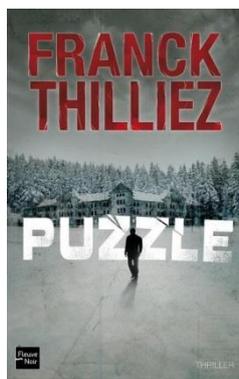
## Les conseils lectures de La Licorne

Librairie Chaussée d'Alseberg- Uccle



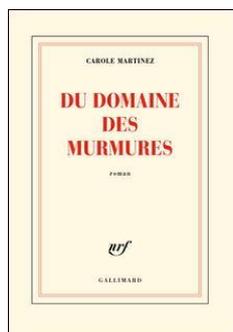
### **Room** de Emma Donoghue

*Room* est l'histoire de Jack, un petit garçon qui, depuis sa naissance, habite seul avec sa maman dans une pièce unique dont il ne sort jamais, en captivité. Jusqu'au jour où celle-ci décide de tout risquer pour qu'il puisse s'enfuir... L'enfant va-t-il réussir à trouver des repères loin de leur univers ? **L'auteure** nous donne à voir la relation parent/enfant dans toute sa complexité, et **nous amène à réfléchir sur la capacité de survie, d'adaptation, et les limites de chacun.**



### **Puzzle** de Franck Thilliez

Ilan et Chloé rêvent de participer à un **jeu mystérieux** dont on ne connaît pas les règles, mais seulement le nom : Paranoïa. Ils reçoivent la règle numéro 1 : Quoi qu'il arrive, rien de ce que vous allez vivre n'est la réalité. Il s'agit d'un jeu. Suivie de la règle numéro 2 : L'un d'entre vous va mourir. Quand les joueurs trouvent un premier cadavre, quand Ilan découvre des informations liées à la disparition toujours inexplicable de ses parents, **la distinction entre le jeu et la réalité est de plus en plus difficile à établir. Paranoïa peut alors réellement commencer...**



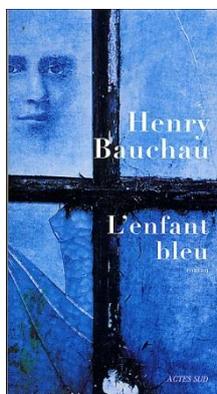
### **Du domaine des murmures** de Carole Martinez

En 1187, le jour de son mariage, devant la noce scandalisée, la jeune Esclarmonde refuse de dire "oui" : elle veut faire respecter son vœu de s'offrir à Dieu, contre la décision de son père. La jeune femme est emmurée dans une cellule attenante à la chapelle du château, et se retrouve au carrefour des vivants et des morts. **L'auteure donne ici libre cours à la puissance poétique de son imagination et nous fait vivre une expérience à la fois mystique et charnelle.** Elle nous emporte dans son univers singulier, rêveur et cruel, plein d'une sensualité prenante.



## **Pour en finir avec le jugement de Dieu d'Antonin Artaud**

Ce texte, écrit en 1947, a été censuré jusqu'en 1973, date de sa première diffusion radiophonique. **Pourquoi le monde a-t-il eu si peur des mots d'Antonin Artaud ?** Car nul besoin de censurer, si ce qui est dit l'est par un homme que l'on considère fou.... On ne censure que si la folie de cet homme s'enfonce jusque dans une lucidité sur le monde qui nous aveugle et nous empêche de rester ce que nous sommes. Il nous montre du doigt la perte de l'homme moderne. Il dénonce la cruauté d'une civilisation qui s'est construite sur le sacrifice du corps.



## **L'enfant bleu d'Henry Bauchau**

L'enfant bleu, c'est Orion, un garçon psychotique âgé de 13 ans dont les médicaments peinent à apaiser les crises. Véronique, psychothérapeute dans un hôpital de jour parisien, va entrer dans l'imaginaire de cet enfant pour essayer de lui rendre la paix. Elle devine sa richesse, sa sensibilité extrême, et va le guider, avec patience et passion, vers l'expression artistique. **Henry Bauchau explore, avec sa tendresse de poète et sa passion d'écrivain, la frontière entre art et folie.**



## **Shutter Island de Dennis Lehane**

Shutter Island est un îlot où un hôpital psychiatrique accueille des pensionnaires atteints de troubles mentaux graves et coupables de crimes abominables. Un matin de septembre 1954, deux policiers débarquent sur l'île pour enquêter sur l'évasion d'une patiente internée après avoir noyé ses trois enfants. Dès leur arrivée, **ils perçoivent l'étrange atmosphère de ce lieu et se demandent quel rôle jouent sur l'île les médecins qui dirigent cet hôpital** et quelles méthodes ils expérimentent sur leurs patients? L'auteur a construit un puzzle diabolique et subtil qui joue jusqu'au bout avec les nerfs de ses lecteurs qui vont s'interroger tout au long d'un **récit où les apparences sont souvent trompeuses et la vérité entrevue, contredite au chapitre suivant.**